



Quand les profs... COURRIEL

2008-2009

Rédaction: Steve McKay et Diane Lafrance
 Secrétariat: Luc Loignon

Le mardi
 28 avril 2009
 (version pour imprimer)

ACCUEIL
 QUAND LES PROFS
 LE SYNDICAT
 COMITÉS
 DOSSIERS
 SYNDICAUX
 PUBLICATIONS

Sommaire

- Un nouveau point à l'ordre du jour de l'assemblée générale
- Le 1^{er} mai à Sherbrooke
- Le 1^{er} mai sur une note musicale
- Dawson: Nouvelle affiliation à la FNEEQ
- UQAM: le conflit est terminé

L'assemblée générale

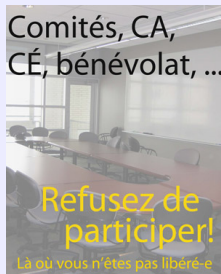
ce mercredi 29 avril 2009

à 17h30 à l'ArtiShow (face à la cafétéria)

Plage horaire

Boycottage des comités

Comités, CA,
 CÉ, bénévolat, ...



Négociations
 2010

JOURNÉE
 INTERNATIONALE
 CONTRE
 L'HOMOPHOBIE
 17 MAI 2009



Un nouveau point à l'ordre du jour

La direction, par l'entremise de Yves Demers et Pierre Lefavre, nous a fait parvenir le 24 avril 2009, des propositions concernant l'élargissement de la plage horaire, l'emplacement de la plage commune libre et la confection des horaires des enseignants. Étant donné l'importance de ce dossier, nous croyons que les membres du SPECS doivent être informés le plus rapidement du contenu de ces propositions afin qu'ils puissent décider de la marche à suivre. C'est pour cette raison qu'un point sera ajouté *in extremis* au projet d'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 29 mai 2009.

Un invitation à lire à l'avance les rapports

Un coup d'œil sur le projet d'ordre du jour de l'assemblée permet de constater que notre rencontre sera chargée. Plusieurs sujets chauds doivent être discutés. Afin d'avoir suffisamment de temps pour les traiter et, aussi, pour éviter que l'assemblée se termine trop tard, nous vous demandons de prendre connaissance **avant l'assemblée** des rapports des comités. Vous trouverez tous les rapports dans l'édition du journal *Quand les profs...*, volume 15, numéro 2, publiée

SPECS-CSN

475, rue du Cégep
Pavillon 2, local 54-180
Sherbrooke (Québec)
J1E 4K1

819 564-6350 #330
819 562-6030 - télécopieur

Section interne

aujourd'hui.*

Lors de l'assemblée, il n'y aura pas, contrairement à la pratique habituelle, de comptes rendus oraux des rapports. Les participants à l'assemblée auront bien entendu l'opportunité de questionner les membres des comités sur leurs activités telles que décrites dans leur rapport.

* La version imprimée de ce journal est disponible sur demande au bureau du Syndicat. Elle ne sera pas systématiquement distribuée à l'ensemble du personnel enseignant. Les membres présents lors de l'assemblée générale en obtiendront une copie.



Vendredi c'est le 1^{er} mai: Journée internationale des travailleuses et des travailleurs



Le 1^{er} mai à Sherbrooke

Spectacle les Zapartistes

au Théâtre Granada

le vendredi 1^{er} mai 2009 à 20h

Billets 20\$



Le 1^{er} mai sur une note musicale

Écoutez **l'activiste** (Jean-Philippe Robichon-Leclerc), étudiant au Cégep de Sherbrooke, qui nous présente deux pièces

musicales préparées spécifiquement pour le 1^{er} mai:

1. **LACTIVISTE 1^{er} mai** (en format *.mp3)
2. **LACTIVISTE 1^{er} mai (suite)** (en format *.mp3)

Ceux et celles qui souhaitent contacter lactiviste, vous pouvez lui écrire à mpiqc@hotmail.com.



Les membres du Dawson Teachers' Union choisissent de s'affilier à la FNEEQ-CSN

Les membres du Dawson Teachers' Union ont choisi par vote référendaire dans une proportion des deux tiers de quitter la Fédération autonome du collégial (FAC) et de s'affilier à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).

Cette affiliation à la FNEEQ est significative. Elle confirme la tendance amorcée par le Syndicat des professeurs du collège de Valleyfield en 2006 et celui de Lionel Groulx en 2008 de rassembler les forces syndicales des enseignantes et des enseignants de cégep afin de les rendre plus efficaces et plus cohérentes.

[Lire la suite sur le site de la FNEEQ]



UQAM : Le conflit est terminé

Les professeur-es de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont voté à scrutin secret, vendredi après-midi, dans une proportion de 91% en faveur des conditions de travail de leur nouvelle convention collective. Quant aux maîtres de langue, elles se sont prononcées à 66% pour l'acceptation de leur contrat de travail.

Les nouvelles conventions collectives entrent en vigueur le 1^{er} avril 2009 et viennent à échéance le 31 mai 2013.

[Lire la suite sur le site de la CSN]



assemblée générale

RAPPEL

Assemblée générale annuelle

Le mercredi 29 avril 2009 à 17h30 à l'ArtiShow (face à la cafétéria)

Projet d'ordre du jour :

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 24 mars 2009 et suites.
5. Rapports:
 - 5.1 Bureau syndical.
 - 5.2 Trésorerie et comité de surveillance.
 - 5.3 Comités : relations du travail (C.R.T.), perfectionnement, précarité, santé-sécurité-environnement, LGBT et alliés, mobilité étudiante internationale.
 - 5.4 Représentations : - Conseil d'administration du Cégep; - Commission des études.
6. Libérations à la Commission des études (proposition)- voir *Nota bene* 5 au verso.
7. Élections - Voir *Nota bene* 1 au verso :
 - 7.1 Le bureau syndical (7 postes).
 - 7.2 Comité de discipline (4 postes).
 - 7.3 Comité des relations du travail (4 postes).
 - 7.4 Commission des études (5 postes d'office) - voir *Nota bene* 2 au verso.
 - 7.5 Comité de perfectionnement (3 postes).
 - 7.6 Conseil d'administration (1 poste).
 - 7.7 Comité mobilité étudiante internationale (3 postes).
 - 7.8 Les comités : retraite, précarité, environnement, LGBT et alliés, social.
8. Finances du SPECS :
 - 8.1 Signature des effets bancaires (3^e signataire).
 - 8.2 Nomination de la vérificatrice ou du vérificateur des états financiers au 30 juin 2009 (proposition)- voir *Nota bene* 3 au verso.
9. *La Tribune* (proposition)- voir *Nota bene* 4 au verso.
10. Divers :
 - 10.1
11. Levée de l'assemblée.



Steve Mc Kay, secrétaire
Le 22 avril 2009

Nota bene 1 :

- Toute mise en candidature sur un poste électif se fait sur proposition d'un membre présent à l'assemblée.
- Si un membre désirant poser sa candidature prévoit être absent à l'assemblée, il doit se procurer le formulaire de procuration disponible au Syndicat (local 2-54-180). Ce formulaire doit être cosigné par deux membres du Syndicat puis, retourné au local avant l'assemblée ou directement déposé à celle-ci par un membre présent.

Nota bene 2 :

Il y a onze personnes représentant le personnel enseignant à la Commission des études. Pour dix d'entre elles, le mandat est d'une durée de deux ans, renouvelable, et les élections à ces postes se font de façon rotative à raison de cinq postes par année. La onzième personne est un membre du bureau exécutif, désigné par celui-ci et dont le mandat est d'une durée d'un an, renouvelable.

Les cinq postes sur lesquels il y a d'office une élection cette année sont :

- **1 des techniques biologiques et de la santé** : inhalothérapie et anesthésie, laboratoire médical, réadaptation, soins infirmiers, écologie appliquée, santé animale, techniques agricoles;
- **1 des techniques humaines** : techniques policières, éducation spécialisée, éducation à l'enfance, travail social;
- **1 des arts et lettres** : arts plastiques, graphisme, musique, arts et lettres, langues modernes;
- **1 des sciences humaines** : histoire et géographie, psychologie, sciences sociales, économique;
- **1 sur une base individuelle.**

Les personnes élues à ces postes se verront confier un mandat de deux ans pour la période de 2009-2011.

Les cinq postes pour lesquels il y a reconduction du mandat confié pour la période 2008-2010, à moins qu'il n'y ait départ ou contestation, sont :

- **1 des techniques physiques** : génie civil, génie mécanique, génie : Rémy Bergeron;
- **1 des techniques de l'administration** : techniques administratives, informatique, techniques de bureau : Réal Côté;
- **1 des sciences de la nature** : biologie, mathématiques, chimie, physique : Dominique Dubuc;
- **1 de la formation générale** : éducation physique, français, philosophie, anglais : Danielle Terzan;
- **1 sur une base individuelle** : Pierre Morissette.

Nota bene 3 :

« Il est proposé de nommer René Boisvert comme vérificateur des états financiers au 30 juin 2009 avec le mandat de fournir un "avis au lecteur". »

Nota bene 4 :

Journal La Tribune

« Il est proposé que l'assemblée générale reconduise pour l'année 2009-2010 l'entente de distribution du journal *La Tribune* et mandate le comité exécutif de procéder à sa mise en œuvre. »

Nota bene 5 :

Libérations à la Commission des études

« Il est proposé d'éliminer la libération de 0.40 ETC attribuée à la participation à la Commission des études. »

17.04.2009 -

Les membres du Dawson Teachers' Union choisissent de s'affilier à la FNEEQ-CSN

Les membres du *Dawson Teachers' Union* ont choisi par vote référendaire dans une proportion des deux tiers de quitter la Fédération autonome du collégial (FAC) et de s'affilier à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN).



Cette affiliation à la FNEEQ est significative. Elle confirme la tendance amorcée par le Syndicat des professeurs du collége de Valleyfield en 2006 et celui de Lionel Groulx en 2008 de rassembler les forces syndicales des enseignantes et des enseignants de cégep afin de les rendre plus efficaces et plus cohérentes.

Enseignant dans un collège public québécois du milieu anglophone, les profs du cégep Dawson affirment leur volonté d'être partie prenante des combats que mène le personnel enseignant des cégeps du Québec, regroupé majoritairement à la FNEEQ et à la CSN. Le choix des membres du syndicat du cégep Dawson témoigne de la capacité de la FNEEQ d'agir avec détermination afin d'améliorer les conditions de travail du personnel enseignant dans les cégeps.

La FNEEQ regroupe maintenant 38 des 59 syndicats du personnel enseignant de cégeps et représente maintenant plus des trois quarts du personnel enseignant de cégep. Elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur au Québec.

-30-



CONFÉDÉRATION
DES SYNDICATS

- Accueil
- Nous rejoindre
- La CSN
- **Se syndiquer**
- Négos - conflits
- Services
- Documentation
- **Salle de presse**
- Nouveautés
- Fil RSS

UQAM

Le conflit est terminé !



Les professeur-es de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont voté à scrutin secret, vendredi après-midi, dans une proportion de 91 % en faveur des

conditions de travail de leur nouvelle convention collective. Quant aux maîtres de langue, elles se sont prononcées à 66 % pour l'acceptation de leur contrat de travail.

Les nouvelles conventions collectives entrent en vigueur le 1er avril 2009 et viennent à échéance le 31 mai 2013.



Pour l'essentiel, elles prévoient la création de 145 nouveaux postes de professeur-es et de un nouveau poste de maître de langue.

Le rattrapage salarial est de 11 %, de sorte que les membres du syndicat obtiendront la parité salariale avec leurs collègues de l'Université du Québec à Trois-Rivières le 31 mai 2012.

En vertu de l'accord, les professeur-es et les maîtres de langue auront également droit à un montant forfaitaire de 3 % pour l'année 2008-2009. L'assemblée générale a jugé satisfaisant le protocole de retour au travail.



Ce même protocole stipule aussi que l'UQAM doit retirer les plaintes qu'elle a déposées contre des étudiant-es qui ont appuyé la grève des professeurs.

De plus, en vertu de l'entente, un fonds étudiant est créé. Les professeur-es ont la possibilité de donner une charge de cours additionnelle, afin de créer un fonds destiné à octroyer des bourses aux étudiant-es.

La grève qui vient de se terminer a duré sept semaines.

C'était le premier conflit de travail entre le corps professoral et l'UQAM depuis 1976, soit depuis 33 ans.

Le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à

Montréal (SPUQ-CSN) représente 1000 membres.



Après une nuit intensive de négociation, le comité de né- a expliqué l'entente de principe aux profs.



Date : 24 avril 2009

Source : CSN

Photographe : Michel Giroux

Renseignements: Michèle Nevert, présidente du SPUQ-CSN 514 987-6198

Michel Crête, CSN–Information, 514 598-2454 ou 514 703-0775.